

Nombre de Conseillers  
en exercice : 23  
Présents : 19  
Votants : 22

L'an deux mil vingt-deux, le 11 mars, le conseil municipal,  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire  
à la mairie, sous la présidence de M. Thierry VALADON.

Date de convocation du Conseil Municipal : 7 mars 2022

PRESENTS : Mme BEAUGERIE Delphine, M. BIAD Brahim, Mme BOUCHON  
Véronique, Mme BOURGEOIS Annick, Mme BRAILLON Eliane, Mme COQUEL  
Laure, M. DOUDARD Christian, Mme HAY Salomé, M. JANICOT Philippe, M.  
LARROQUE Joël, M. NARAIN Gino, M. SAUVAGNAC Bernard, M. TOURNIEROUX  
Vincent, M. VALADON Thierry, M. VILLAUTREIX Joël, Mme WISSOCQ  
Mathilde, Mme ASTIER Martine, Mme DEBAYLE Michèle, M. EJNER Pascal.

ABSENTS : Mme MOUMIN Manon (Pouvoir à Mme COQUEL Laure), Mme  
MOREAU Aurore (Pouvoir à M. VALADON Thierry), M. BOURDOLLE Philippe,  
(Pouvoir à Mme ASTIER Martine), M. ZBORALA Bernard (Pouvoir à Mme  
DEBAYLE Michèle).

Secrétaire de séance : Mme Mathilde WISSOCQ

Affiché le : 16/03/2022

### 9. Adoption du compte administratif 2021 – Budget annexe CCAS de la commune de Boisseuil.

Une présentation de l'ensemble des opérations réalisées en 2021 sur le budget annexe du CCAS est faite.

Les résultats du compte administratif de ce budget sont conformes aux résultats présentés au compte de gestion par le Trésorier de Limoges Municipale.

	Dépenses	Recettes
Section de Fonctionnement	811,27 €	3 147 €
Section d'Investissement	0 €	0 €
<b>TOTAL</b>	<b>811,27 €</b>	<b>3 147 €</b>

Le conseil municipal, après que le Maire ait quitté la salle et suite aux délibérations décide :

- de constater pour la comptabilité annexe, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion,
- de reconnaître la sincérité des restes à réaliser,
- d'arrêter les résultats définitifs suivant le tableau ci-dessus,
- d'adopter le compte administratif 2021 du budget annexe du CCAS.

<b>VOTE 22</b>	<b>POUR 17</b>	<b>CONTRE 0</b>	<b>ABSTENTION 5</b>
----------------	----------------	-----------------	---------------------

Fait et délibéré en Mairie  
Les jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures  
**Le Maire,**  
**Philippe JANICOT**